Reçu en préfecture le 15/03/202 Publié le 18/03/202



ID: 046-214600892-20240305-2024009-DE



Mairie de DURAVEL Code postal : 46700

Code postal: 46700 Tél: 05 65 36 50 01 Fax: 05 65 30 65 63

2024-009

Nombre de Conseillers

En exercice: 13 Présents: 11 Procurations: 01 Votants: 12

OBJET

ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

ENERGIES RENOUVELABLES

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Le

Publié ou notifié

le

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt quatre, le cinq mars à 20 heures,

Le Conseil Municipal de la commune de DURAVEL, Lot, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard CALASSOU, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal: 24.02.2024

Présents : MM. CALASSOU, PEUCH, ROTTIER, Mmes DELAIR, DAVID, M. ROUCH, Mme BOON, Mme BROUSSE, MM. DARQUES-ROSE, DELTORT, FAYEMENDY.

Madame Mary HALL a donné procuration à Monsieur Eric DARQUES-ROSE

Absent : Cédric LEVASSEUR

Secrétaire de séance : Mme Anne-Marie DAVID

Le Conseil Municipal de Duravel,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2121-14, L.2121-21 et L. 2121-29 relatifs à la désignation d'un président autre que le Maire pour présider au vote du compte administratif et aux modalités de scrutin pour les votes de délibérations,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion.

Considérant que M. Alain PEUCH a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif,

Considérant que M. Gérard CALASSOU, Maire, s'est retiré pour laisser la présidence à M. Alain PEUCH pour le vote du compte administratif,

Vu le compte de gestion de l'exercice 2023 dressé par le comptable,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve le compte administratif 2023, lequel peut se résumer de la manière suivante :

* un report 2022 qui s'élève à : + 715.22 € en fonctionnement + 21 601.54 € en investissement

Pour 2023 : - en fonctionnement, un excédent de 1 792.58 €

en investissement, un déficit de 3 741.55 €
 et des restes à réaliser de 0 € en dépenses

et de 0 € en recettes. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus. Et ont signés les membres présents

> Pour extrait conforme Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Le Maire

Gérard CALASSOU